

2008/8652 - Construction de la MJC Perrache – Place Nautique - Opération n° 02 232 001 - Montant de l'opération : 3 900 000 € TTC - Choix du Maître d'œuvre (Direction de la Construction) (BMO du 07/01/2008, p. 0021)

Rapporteur : M. TETE Etienne

M. TETE Etienne, rapporteur : Monsieur le Maire, ce dossier concerne la construction de la MJC Perrache – place Nautique dont l'opération se monte à 3,9 M€. Il s'agit de l'étape du choix du maître d'œuvre qui n'a pas été choisi par le jury de la Ville de Lyon mais par celui de la SEM Confluence. Il s'agit de l'atelier Pierre Piessat Menzoni pour une opération-construction de 1,9 M€, compte tenu du nombre de mètres carrés, cela revient à 1.532 € du m² de construction de cette opération de MJC. Avis favorable de la Commission.

M. de LAVERNEE Albéric : Intervention retirée, M. Broliquier interviendra au nom de nos deux Groupes.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2e arrondissement : Monsieur le Maire, depuis le début de ce mandat, nous nous opposons sur ce dossier. Vous avez détruit les locaux de la MJC Perrache Presqu'île et aujourd'hui nous cherchons, vous cherchez à les reloger. Dans un premier temps vous nous aviez présenté le transfert de la MJC sur une barge, on vous avait dit dès le départ que ce n'était pas une bonne idée. Au bout de deux ans vous en avez convenu et vous nous avez proposé un nouvel emplacement au bout de la darse. Aujourd'hui, nous sommes toujours opposés à ce choix d'emplacement.

La Maison des Jeunes sera trop excentrée à notre goût, et peu sécurisée pour un jeune public. Le projet de Pierre Piessat est effectivement le meilleur des quatre projets étudiés, il nous semble très intéressant, et présente l'intérêt d'être facilement transformable et évolutif. Donc, nous verrons bien dans le prochain mandat ce que nous ferons de ces locaux admirablement bien situés mais pas pour une MJC, et en attendant vous nous permettrez d'être cohérents et de nous abstenir sur le choix du maître d'œuvre.

M. LE MAIRE : Vous savez Monsieur Broliquier, « Errare humanum est, perseverare diabolicum », n'est-ce pas Madame Isaac-Sibille ?

La MJC se trouve au bout de la darse. Lorsque l'on regarde le quartier actuel, on s'aperçoit que la MJC pourrait paraître excentrée par rapport à ce quartier qui est de 4.400 logements et de 6.800 habitants avec 6.000 emplois. Nous sommes aujourd'hui en train d'achever, comme vous le savez, la première phase de la ZAC qui sera terminée en 2011 et qui comprendra 1.500 logements, 3.500 habitants et 9.200 emplois. Nous sommes également en train de mettre en route la deuxième phase de la rénovation du côté du secteur Marché Gare, un quartier qui comprendra 2.300 à 3.500 logements, 5.200 à 8.000 habitants, 6.000 à 9.000 emplois. On voit bien que si effectivement la MJC peut apparaître excentrée par

rapport au quartier d'aujourd'hui, il faut penser au quartier de demain. C'est donc en fonction du quartier de demain que nous équipons l'ensemble de ce secteur qui sera une véritable ville dans la ville puisque nous doublons le centre ville de Lyon et cette situation au bord de la Saône, de la darse, nous semble au contraire idéalement placée.

Quant aux résultats architecturaux, c'est un bâtiment très aéré situé au bord de la Saône dans un endroit qui sera propice, un peu décalé et qui permettra, je pense, aux jeunes et aux moins jeunes de l'ensemble de ce quartier de trouver un lieu pour de très belles activités. Je vous laisse découvrir une perspective vue de l'intérieur, ce sera un très beau bâtiment. De la même manière qu'au début quelques membres de l'Opposition nous disaient que le projet, mais j'ai l'habitude, car tous les projets que nous présentons sont nuls et archinuls et au fur et à mesure que le temps évolue, on s'aperçoit que tout le monde en est extrêmement content et que le jour de l'inauguration tout le monde se bouscule.

J'ai vu par exemple qu'il y avait déjà, puisque le Président de l'Olympique Lyonnais était présent parmi nous, un début d'évolution pour le nouveau stade. Au début tout le monde a critiqué mais nous avons ce courage de penser que lorsqu'un projet est bon pour la Ville, pour l'agglomération, il peut peut-être rencontrer un certain nombre de résistance mais que nous continuons dans ce projet.

Je m'aperçois aujourd'hui que les gens qui étaient très farouchement contre deviennent très modérés. Pour comprendre la position qu'ils ont aujourd'hui, il faut savoir décrypter mais il doit exister des « décryptologues » dans l'agglomération lyonnaise ! Et ceux qui étaient alors farouchement contre, dans quelques temps, diront que bien évidemment ils avaient porté depuis toujours ce projet. Peut-être reprochaient-ils au Président de la Communauté urbaine de Lyon, au Maire de Lyon, d'avoir mal concerté, d'avoir mal fait ceci, cela, etc... mais sur le projet, de toute éternité, ils étaient bien évidemment pour.

Et bien nous, notre fierté d'élus, c'est d'essayer de voir l'avenir et lorsque nous croyons à un projet, c'est de le défendre envers et contre tout et une fois que les projets sont réalisés, nous avons la courtoisie d'accueillir l'ensemble de nos opposants en feignant d'oublier qu'ils ont été farouchement contre.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes UMP et Unir Pour Lyon se sont abstenus.)

(Adopté.)